

TÉLÉPILOTE PROFESSIONNEL DE DRONES

**Certificat d'Aptitude
Théorique Télépilote
(Théorique + Pratique)**

ETHERNIS
DRONE & VIDEO
Pôle des métiers du drone et de la vidéo



Des capacités au service d'une large gamme de métiers

- Chargé de mission biodiversité, avec le volet cartographique
- Technicien supérieur en environnement
- Chargé de projets en aménagement
- Chargé de communication environnement

Pré-requis

- Etre sensible aux métiers de l'environnement
- Avoir une bonne capacité d'analyse
- Connaître les systèmes informatiques
- Etre mobile

Conditions d'accès :

- Jeune âgé de 18 ans et plus
- Justifier d'une expérience professionnelle

Examen

- Certificat d'Aptitude Théorique au Télépilote
- Obtention du titre en épreuve théorique et pratique

Un tremplin pour...

Acquérir les techniques fondamentales de la cartographie, de la géolocalisation et de la manipulation de drones pour des compléments techniques aux métiers de l'environnement

Quelques chiffres

Nouvelle formation innovante

Tarifs

Nous consulter

Formation non accessible pour les personnes à mobilité réduite



Modalités pédagogiques

- Les modalités de formation sont principalement en présentielle, voire en distancielle pour la théorie
- Les moyens pédagogiques sont constitués de vidéoprojecteurs dans les salles de cours et d'utilisation concrète de différents modèles de drones

Partenaires

- Commune de la Ferté Bernard (ENS des Ajeux)
- Le monde agricole et forestier
- Autres professionnels
- Fournisseurs de drones

ÉTABLISSEMENT Privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire

Certification QUALIOP1

DURÉE ET ACCÈS À LA FORMATION



- Formation de février à mai ou de septembre à novembre
- Groupe de 4 à 12 stagiaires
- 77 heures de cours théoriques et pratiques
- Nous consulter pour des précisions

11 jours

NIVEAU 3 du cadre européen
des certifications

STATUTS

- Autofinancement
- Prise en charge par les OPCO dans le cadre de la Formation continue

RYTHME DE FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- 6 jours de formation théorique suivis d'un examen à passer auprès de la DGAC
- 5 jours de formation pratique suivis d'un examen à la pratique du drone

LA FORMATION

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- Maîtriser les techniques professionnelles en lien avec la climatologie, la cartographie, l'aérodynamie
- Acquérir une culture aviation civile
- Savoir préparer en amont une mission de vol
- Pratiquer la maîtrise de vol des aéronefs sans pilote à bord (drone)
- Connaître la législation aéronautique

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Théorie (60%)

- 6 jours pour maîtriser les fondamentaux de la réglementation des aéronefs sans pilote à bord dans l'espace aérien, la connaissance générale des drones, la météorologie, les procédures de l'aviation civile et l'exploitation des données cartographiques

Pratique (40%)

- 5 jours d'utilisation de différents drones de la marque DJI (Phantom IV, Mavic mini, Mavic II thermique, Mavic III pro, etc.), comprenant la préparation des vols, la maîtrise des situations de vols normales et anormales.

